

S.A.R.L. A CAPITAL VARIABLE

CONDITIONS GENERALES : Nos factures sont payables à réception. Pénalités de retard calculées sur la base de 1,5 fois le taux d'intérêt légal, plus une pénalité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. En cas de contestation le Tribunal de Lisieux est seul compétent.



Payez contre ce chèque non endossable sauf au profit d'un établissement de crédit ou assimilé.

à rédiger
exclusivement
en euros



C'est garantie huit euros 70
G O P A à Lisieux

€ -148,70-
LE 21 Décembre 2019

Payable en France

65 - 67 BOULEVARD EXELMANS
75016 PARIS
Tel: 01 53 84 27 00

MME ANNE-MARIE THOMAS-BONDEL
67 BD EXELMANS
75016 PARIS

G7P1

Cte n° 0082 005 6743

Q de 5 Euros - Bonnet

(30)

cheque N°

0829634 0750010569031 000320056748